

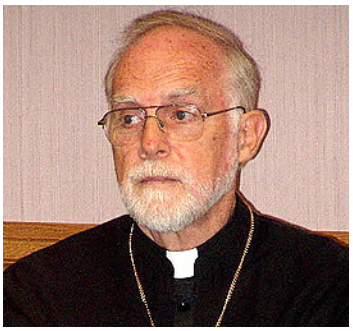
AU SERVICE DES ORTHODOXES DE LANGUE FRANÇAISE

FEUILLET DE ST SYMÉON

N°373 22e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

Le présent feuillet complète pour le 22e dimanche après la Pentecôte, les feuillets n°45, 101, 154, 206, 265, 318, feuillets que l'on peut télécharger sur le site https://feuilletssaintsymeon.fr/feuillets

L'homme riche et le pauvre Lazare
(Lc 16, 19-31)
Homélie de père Jean Breck (7 novembre 2022)



Au Nom du Père, du Fils et du Saint Esprit.

À l'instar du poète grec Ésope et comme le fabuliste français Jean de La Fontaine, Jésus a parfois repris et modifié des contes populaires, afin de faire passer son enseignement dans un langage et des images connus de ses auditeurs. Un bon exemple de cette pratique est le passage de l'Évangile que nous venons d'entendre : la parabole de l'homme riche et du pauvre Lazare. Il s'agit vraisemblablement d'une veille histoire de la tradition juive, à laquelle Jésus a ajouté des détails qui lui donne une tournure unique : un avertissement lancé au peuple et une proclamation voilée de sa résurrection.

Le fait que cette histoire n'a pas eu sa source originelle dans l'enseignement de Jésus est évident pour plusieurs raisons. Premièrement, Jésus n'a jamais donné un nom propre aux personnages de ses paraboles, tandis que celle-ci tourne explicitement autour de l'expérience d'un certain Lazare (pas celui de Béthanie, d'ailleurs, frère de Marie et de Marthe). Dans aucune de ses paraboles, ni dans son enseignement en général, Jésus ne décrit la vie après la mort, tandis que certains détails tels que l'abime qui sépare l'enfer du ciel et le renversement des conditions suite à la mort (pauvreté en richesse, richesse en pauvreté et souffrance) sont des éléments qui paraissent dans des narrations juives, égyptiennes et d'autres de l'ancien Orient. Bref, Jésus a repris un vieil élément de la tradition populaire chez les juifs et l'a modifié, pour proclamer une vérité concernant la voie qui mène au salut.

Dans sa forme originale, cette parabole s'est probablement terminée par l'avertissement qu'Abraham fait à l'homme riche : « Si tu veux que tes frères ne soient pas condamnés comme toi aux enfers, qu'ils écoutent Moïse et les prophètes ! » Il se peut que la réplique du riche fasse aussi partie de la parabole telle que Jésus l'a reprise : si Abraham envoie Lazare dans leur maison, le fait que celui-ci « vient à eux de chez les morts » serait assez pour pousser les cinq frères à se convertir et à mener une vie en conformité avec les enseignements de Moïse et les prophètes.

Ce qu'il faut noter ici c'est le changement de sujet que Jésus introduit pour clore la parabole. Lorsque l'homme riche s'adresse à Abraham, il dit : « si quelqu'un va de *chez les morts* », mes frères se convertiront. Dans sa réponse, Abraham ne fait pas allusion à la visite de chez les morts du pauvre Lazare. Il dit, « Si (tes frères) n'écoutent pas Moïse, ni les prophètes, *même si quelqu'un ressuscite des morts* ils ne seront pas convaincus. » Par conséquent, il ne s'agit plus du simple envoi de Lazare chez les frères de l'homme riche. Il s'agit plutôt d'une véritable *résurrection d'entre les morts*. Le message que Jésus cherche à communiquer est celui-ci : même si Jésus est ressuscité d'entre les morts, la plupart des Juifs – représentée par les cinq frères – ne sera pas « convaincue ». Même si le Fils de Dieu devient Vainqueur de la mort par sa Résurrection, ceux parmi le peuple de Dieu qui n'écoutent pas Moïse et les prophètes ne seront pas convaincus que c'est grâce à Jésus, et à sa victoire sur la mort, que les hommes et les femmes auront accès à la vie éternelle.

D'un récit moral sur la nécessité de partager notre richesse avec les pauvres, Jésus transforme cette histoire de l'homme riche et Lazare en une prophétie concernant son propre destin. Le peuple d'Israël avait reçu au cours des siècles maints appels, formulés par les prophètes, de conformer leur vie à la vision spirituelle énoncée par la Loi et transmise au peuple élu par la main de Moïse. La Loi en Israël fut reçue comme une source de vie et de sanctification pour tous ceux qui acceptaient de conformer leur cœur et leur comportement à ses préceptes. Refuser d'obéir à la Loi était l'équivalent du rejet de Dieu.

Un aspect incontournable de la Loi était ses exigences concernant nos richesses et nos obligations envers le prochain, et surtout envers les pauvres. Dans certaines cultures, la pauvreté était considérée comme conséquence du jugement divin. Selon cette vision déformée, Dieu récompense les fidèles avec de l'argent, de la propriété et de l'autorité sur le plan social ou religieux, tandis qu'Il punit les rebelles et les désobéissants, dans cette vie ou dans la vie à venir, avec de la pauvreté, de la maladie ou une condamnation à une punition sans fin.

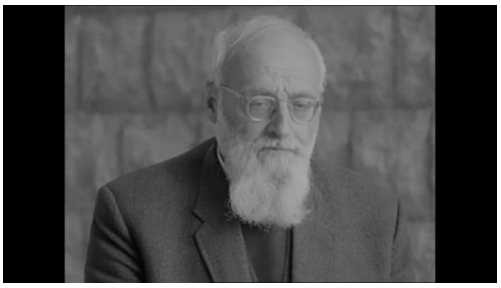
Une hérésie de plus en plus répandue aujourd'hui dans certaines traditions chrétiennes s'appellent « the prosperity Gospel », littéralement « l'Évangile de la prospérité ». Ses adeptes prétendent que Dieu désire que tous nous soyons

« prospères », c'est-à-dire riches… Ceux qui le sont, sont manifestement les bien-aimés de Dieu, tandis que les pauvres font preuve de leur condamnation par leur maigres et pitoyables conditions de vie. Selon cette perspective-là, le Lazare de la parabole, avec l'ensemble des pauvres de ce monde, auraient été jugés et condamnés par Dieu à cause de leurs péchés et de leur manque de respect pour la Loi de Moïse. Bien que ce genre d'« évangile » a vu le jour d'abord aux États-Unis, il s'incruste de plus en plus en Europe et dans le reste du monde.

Comme toutes les études sur la pauvreté faites par les organismes internationaux nous l'ont montré, une juste répartition des biens matériels éliminerait définitivement la pauvreté et la faim à travers la planète. « Rendre à Dieu ce qui est à Dieu », dit Jésus. En fait, *tout est à Dieu*, sans exception. Par conséquent, comme l'homme riche de la parabole, tous nous sommes responsables pour chaque « Lazare » qui se tient devant notre porte. Comme l'apôtre Paul l'a proclamé aux chrétiens de Corinthe (2 Cor 8, 9), « de riche que (le Christ) était, Il s'est fait pauvre, pour vous enrichir de sa pauvreté ». Notre richesse, dont presque tous nous profitons, devrait être reçue comme ce qu'elle est : un don de grâce, une bénédiction imméritée, qui nous est accordée, pour que nous puissions subvenir à nos besoins et à ceux de notre famille.

« Notre famille », pourtant, c'est tous ceux auxquels nous pouvons apporter de l'aide, et surtout aux plus pauvres : les Lazares qui remplissent le monde entier. Chez le peuple Yupik d'Alaska, comme dans d'autres sociétés autochtones, les gens ont l'habitude de mettre la table avec une place de plus, dans l'attente d'un hôte de passage, qui pourrait paraitre, inattendu. La place est réservée surtout aux démunis. Mais avant tout elle est gardée et respectée comme la place du Christ.

Voilà une image iconique qui met en relief la morale de la parabole de Lazare et de l'homme riche : dans la personne du pauvre nous accueillons le Christ Lui-même, Celui qui est ressuscité d'entre les morts, pour nous faire participer à « sa richesse », à sa vie et à sa gloire. Amen.



Homélie du père Lev Gillet
(Gal 6, 11-18 ; Lc 16, 19-31)

La parabole de Lazare et du mauvais riche est d'une certaine manière, unique, par son mélange de réalisme et de symbolisme : elle est la seule parabole où Jésus donne un nom à l'un des personnages, de sorte que l'on s'est demandé si ce n'est pas là le récit d'un fait réel. La parabole établit un contraste frappant entre un certain riche somptueusement vêtu, somptueusement nourri, et un mendiant couché à sa porte, couvert d'ulcères, dont les chiens lèchent les plaies et qui a envie des miettes tombant de la table du riche. Lazare et le riche meurent, mais leur sort est bien différent. Le riche, tourmenté dans l'Hadès supplie Abraham de lui envoyer Lazare – qui est au ciel – pour que, son doigt trempé dans l'eau, celui-ci rafraichisse la langue du malheureux que les flammes consument. Abraham répond doucement que c'est impossible : autrefois le riche a eu toutes les satisfactions et Lazare toutes les souffrances ; la situation est maintenant renversée ; il y a un abîme infranchissable entre les deux hommes. Le riche insiste : que Lazare au moins aille mettre en garde le père et les cinq frères du riche contre un destin pareil. C'est inutile, réplique Abraham, car, s'ils n'ont pas écouté Moïse et les prophètes, la voix même d'un ressuscité ne les persuadera pas.

Cette parabole est d'un tout autre ton que les récits de guérison et de miséricorde si fréquents dans l'évangile de Luc. Elle est un sévère avertissement. La jouissance égoïste en ce monde aura pour sanction la souffrance dans l'autre monde ; en revanche, le pauvre sera dans l'abondance. Le sens général de la parabole est si clair, si simple, qu'il n'a besoin d'aucune explication.

Mais quelques points de détail méritent d'être considérés de plus près. « Un pauvre…gisait près de son portail… ». Le monde de la misère et de la souffrance n'est pas un monde irréel, lointain. Dieu Lui-même dépose à ma porte, à ma propre porte, cette misère ; Il ne me demandera pas si j'ai eu pitié, d'une manière abstraite, de toute cette misère lointaine que je ne puis soulager, mais Il me demandera ce que j'ai fait pour aider « un pauvre », un mendiant concret, présent, bien réel, « du nom de Lazare », qu'Il avait spécialement choisi afin que j'exerce envers lui la miséricorde.

Ce Lazare peut avoir besoin d'argent, de soins, d'aide morale : peu importe. Ce qui importe, c'est que mes yeux l'aperçoivent, lui qui gît devant ma maison (c'est-à-dire : lui que Dieu m'a donné spécialement l'occasion de rencontrer), et que je fasse quelque chose pour lui. Remarquons que le riche ne semble pas avoir été particulièrement dur de cœur ou cruel : il a péché par négligence, il n'a pas fait attention à Lazare. Dieu ne me reprochera pas nécessairement d'avoir fermé mon cœur aux malheureux : Il me reprochera d'avoir été trop négligent et trop égoïste pour penser à le leur ouvrir.

Le contraste entre la fin de ces deux vies est saisissant : « Le pauvre mourut et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche aussi mourut et on l'enterra ». L'un a été « emporté par les anges » ; l'autre a été « enterré », – oh ! sans doute avec la pompe qui convient à un homme riche, mais avec tout ce que le mot « enterré » comporte de définitif et de contraire à une assomption entre des mains angéliques. « Emporté par les anges » ou « enterré » : ces deux destins, dans un sens spirituel, ne sont pas seulement le destin des morts, mais, déjà en cette vie, un homme peut se laisser porter vers Dieu par les anges ou, il peut se laisser ensevelir, recouvrir par cette terre à laquelle seule il est attaché.

L'opposition entre les deux destins est fortement soulignée : « Entre vous et nous a été fixé un grand abîme…qu'on ne traverse pas… ». S'agit-il ici d'une affirmation de l'irrévocabilité et de l'éternité des peines des « damnés » ? Nous ne voudrions pas toucher en ce moment à cette question théologique que nous aurons l'occasion de retrouver. Mais nous observons que le riche, même dans l'Hadès (quelque soit la nature de cet Hadès), ne semble pas repentant ; nous ne voyons pas ici que Dieu refuse de faire miséricorde à un homme qui maintenant regretterait son ancienne attitude envers Lazare et condamnerait son propre égoïsme : d'un tel regret, il n'y a nulle trace. Ce que nous lisons, c'est seulement que le riche désire, d'une part être soulagé dans les tourments qu'il endure, et, d'autre part, éviter ce sort à sa propre famille. Remarquons enfin cette expression : « …de même ils ne seront pas persuadés ». Dieu veut que nous soyons « persuadés » de nous repentir : la repentance qu'Il désire n'est le fruit ni de l'acceptation d'une autorité extérieure, ni de la stupeur que causerait un signe miraculeux tel que la résurrection d'un mort (et, d'ailleurs, quand Jésus ressuscita des morts un autre Lazare, les Pharisiens ne se repentirent point). Cette repentance doit être le fruit d'une persuasion intérieure, d'un long et inévitable travail de l'Esprit sur notre esprit : dans la vie spirituelle, tout doit être de l'Esprit.

L'épître de ce dimanche – qui commence par une phrase si touchante : « Voyez quels gros caractères, ma main trace à votre attention » – pose d'une manière directe et concrète la question principale sur laquelle Saint Paul et les « judaïsants »

s'opposaient, dans ce conflit déjà indiqué par les épîtres des deux dimanches précédents. Il s'agit de la circoncision. Les adversaires de Paul voudraient contraindre les Galates à se faire circoncire. Mais qu'est-ce que la circoncision, sinon une marque « dans la chair » ? La marque du disciple de Jésus n'est pas la circoncision, mais la croix du Sauveur. « *Que jamais je ne me glorifie sinon dans la croix de notre Seigneur Jésus-Christ* ». L'apôtre affirme une fois de plus que la vie du chrétien est une chose entièrement spirituelle et ne dépend pas de certains faits physiques tel que la circoncision : « Car la circoncision n'est rien, ni l'incirconcision ; il s'agit d'être une créature nouvelle ». Puis, de nouveau, Paul introduit une note émouvante, toute personnelle et dont le sens nous demeure d'ailleurs mystérieux : « Dorénavant que personne ne me suscite d'ennuis : je porte dans mon corps les marques de Jésus ».

D'après Moine de L'Église d'Orient, *L'An de Grâce du Seigneur,* t. 1, Éditions An-Nour, p. 41-44.